Liste des traités multilatéraux retenus pour la Cérémonie des traités de 2015

Droits de l'homme

- 1. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 10 décembre 2008)
- 2. Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 18 décembre 2002)
- 3. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)
- 4. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)
- 5. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006)

Commerce, Arbitrage Commercial, Transports

- 6. Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne, 11 avril 1980)
- 7. Convention des Nations Unies sur la cession de créances dans le commerce international (New York, 12 décembre 2001)
- 8. Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 23 novembre 2005)
- 9. Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (New York, 11 décembre 2008)
- 10. Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (New York, 10 juin 1958)
- 11. Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 10 décembre 2014)

Terrorisme, Questions pénales

- 12. Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Rome, 17 juillet 1998)
- 13. Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 10 juin 2010)
- 14. Amendements sur le crime d'agression du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 11 juin 2010)
- 15. Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (New York, 9 décembre 1999)
- 16. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)

- 17. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)
- 18. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
- 19. Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 31 mai 2001)
- 20. Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (New York, 9 septembre 2002)
- 21. Convention des Nations Unies contre la corruption (New York, 31 octobre 2003)
- 22. Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (New York, 13 avril 2005)

Droit de la mer

- 23. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 10 décembre 1982)
- 24. Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (New York, 28 juillet 1994)
- 25. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (New York, 4 août 1995)

Désarmement

- 26. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III) (Genève, 10 octobre 1980)
- 27. Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes) (Vienne, 13 octobre 1995)
- 28. Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 3 mai 1996)
- 29. Amendement à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 21 décembre 2001)
- 30. Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V) (Genève, 28 novembre 2003)

- 31. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Genève, 3 septembre 1992)
- 32. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996)
- 33. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Oslo, 18 septembre 1997)
- 34. Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)
- 35. Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Kinshasa, 30 avril 2010)
- 36. Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)

Environnement

- 37. Amendement à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Genève, 22 septembre 1995)
- 38. Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)
- 39. Protocole additionnel de Nagoya Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, 15 octobre 2010)
- 40. Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)

Privilèges et immunités, Sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé

- 41. Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies (New York, 13 février 1946)
- 42. Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (New York, 21 novembre 1947)
- 43. Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (New York, 2 décembre 2004)
- 44. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (New York, 14 décembre 1973)
- 45. Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 9 décembre 1994)
- 46. Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 8 décembre 2005)